



# Mouthy

MAGAZINE D'INFORMATION SEMESTRIEL DE LA COMMUNE DE MOUTHE  
DÉCEMBRE 2008

## n°21

Plan Local d'Urbanisme	2
Bilan sur les ordures ménagères et le tri	3
OTSI du Val de Mouthe et Chapelle-des-Bois	4
ESF du Val de Mouthe en danger	5
Tarifs forfaits et cartes ski	5
Infos d'hiver et Téléthron 2008	6
Forum 2008 des associations	7
Savoir vivre ensemble	7
Etat civil	7
Informations pratiques	8

*Après huit mois de travail en commun, avec la nouvelle équipe municipale, nous sommes encore en période de concertation sur beaucoup de sujets, aussi nous vous présentons peu de réalisations, mais un programme de travaux pour les années futures est élaboré.*

*Dans ce numéro 21 nous vous soumettons le PLU tel qu'il a été arrêté le 16 septembre 2008, nous vous rappelons quelques règles de civisme, nous vous parlons de la vie associative (j'en profite pour remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans toutes les associations, sans lesquels rien ne serait possible).*

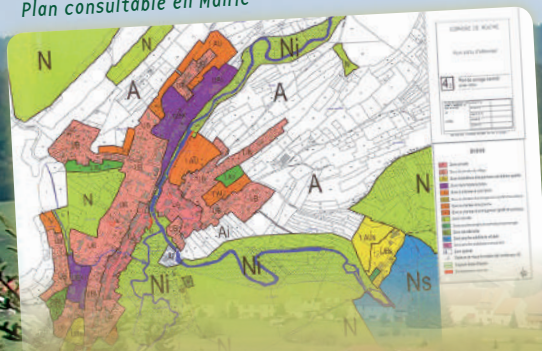
*Nous mettons l'accent sur le développement durable; terme très à la mode en ce moment, mais l'aménagement et le développement durables sont aujourd'hui au cœur de nos préoccupations et répondent à une demande de plus en plus forte de certains de nos concitoyens. Les défis à relever sont nombreux : qu'il s'agisse d'assurer l'intégration de l'agriculture, de l'environnement dans les projets d'aménagement, ou de trouver une politique de l'habitat, de l'élimination des déchets...*

*Pour conclure, je citerai Antoine de Saint-Exupéry en écrivant : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »*

*Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes et une très bonne année 2009; qu'elle vous apporte tout ce que vous en attendez.*

*Elisabeth RAMPANT, votre Maire.*





# du travail tant et PLU

## Plan Local d'Urbanisme

**Le 16 septembre 2008, nous avons voté l'arrêté du Plan Local d'Urbanisme (PLU), ce document d'urbanisme est maintenant opposable en lieu et place du Plan d'Occupation des Sols (POS).**

La réalisation de ce document a été un point fort et très prenant de l'ancien conseil municipal. Notre souci principal a été l'avenir de notre village, pour les nouvelles générations, en intégrant le principe d'équilibre entre économie et urbanisme.

La délibération décidant d'élaborer ce PLU a été prise le 6 mai 2003 : donc 5 années de concertation ont été nécessaires ; ce qui a représenté 25 réunions de réflexion :

- 15 réunions de travail du conseil municipal avec les urbanistes,
- 1 réunion avec la profession agricole,
- 6 réunions de concertations spécifiques avec les personnes publiques associées,
- 1 réunion publique de concertation le 15/12/06,
- 1 réunion publique de concertation le 12/10/07,
- 1 autre réunion de concertation avec la CCHD et les agriculteurs.

Entre 2003 et 2006 notre projet n'a pas avancé comme nous l'aurions voulu et nous avons été contraints de changer d'urbanistes. Nous avons retravaillé le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), avec le nouveau cabinet d'urbanisme. Ce PADD correspond à une étude diagnostique approfondie, il définit les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune en vue de

favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale, environnementale et agricole. Ce PADD a été validé en réunion publique le 14 novembre 2006.

Nous avons voulu respecter les espaces naturels, adapter l'urbanisation aux risques naturels, tout en accueillant de nouveaux habitants, dans de nouvelles zones ou dans l'existant.

En parallèle, nous avons voulu favoriser le développement économique, lequel, dans un territoire comme le nôtre, passe par la protection des sièges d'exploitations agricoles, en respectant un large périmètre non urbanisable autour de ces sièges.

Nous avons souhaité renforcer et pérenniser les activités économiques et touristiques existantes et élargir l'offre en créant une zone artisanale intercommunale aux Meix de la Chaux (près de la déchetterie).

Une enquête publique avec un enquêteur nommé par le Tribunal administratif a eu lieu, recueillant l'avis de tous. Le commissaire enquêteur a tenu quatre permanences en mairie et le registre d'enquêtes était à la disposition du public pendant toute la période d'enquête publique du 25 février au 26 mars 2008, aux heures d'ouverture du bureau de la mairie.

Suite à cette enquête publique au cours de laquelle chacun a pu venir s'exprimer auprès du commissaire enquêteur, des modifications ont été apportées en tenant compte des demandes ou remarques, avant l'arrêté du 16 septembre 2008.

Le PLU est aujourd'hui au contrôle de légalité et devra encore subir quelques modifications afin d'en clarifier l'application et assurer la sécurité juridique du document.

## Institution d'un droit de préemption

Le droit de préemption urbain est le droit reconnu à la Collectivité d'acquérir en priorité un bien qui lui est nécessaire pour mener sa politique d'aménagement. Toute décision de préemption doit mentionner de façon précise l'objet pour lequel elle est prise (action ou opération d'aménagement bien déterminée).

**Le droit de préemption a été instauré sur le territoire de la Commune de Mouthy par délibération du Conseil Municipal en date du 23 novembre 1991.**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ayant été approuvé en date du 16 septembre 2008, le Conseil Municipal a décidé de reconduire ce droit de préemption afin qu'il s'applique au PLU. Il est institué sur l'étendue des zones urbaines et des zones à urbaniser délimitées par le PLU approuvé. Les zones concernées sont les zones UA, UB, UBS, UBX, UBD, 1AU, 1AUS, 1AUX, 2AU, 2AUS.

La municipalité ferait valoir son droit de préemption pour :

1- La réalisation dans l'intérêt général des actions ou opérations d'aménagement ayant pour objet :

- de mettre en œuvre un projet urbain,
- de mettre en œuvre une politique locale de l'habitat
- d'organiser le maintien, l'extension ou l'accueil des activités économiques,
- de favoriser le développement des loisirs et du tourisme,
- de réaliser des équipements collectifs (infrastructures ou constructions),
- de lutter contre l'insalubrité
- de permettre le renouvellement urbain,
- de sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti.

2- La constitution de réserves foncières en vue de permettre la réalisation de ces actions ou opérations d'aménagement précitées.

# TERRA PACTE

## recyclons notre façon de jeter

Depuis novembre 2002, date de la mise en place du tri sélectif par apport volontaire, la population de la CCHD a augmenté d'environ 200 habitants pour atteindre aujourd'hui 2 450 habitants environ.

Grâce à votre esprit citoyen, les volumes d'ordures ménagères traités pour la CCHD sont passés durant cette période de 712 à 654 tonnes, soit une diminution de 58 tonnes ou 8 %.

Parallèlement à cela, on compte en 2008 environ 4 500 entrées à la déchetterie. Le tri sélectif génère quant à lui 133 tonnes de verre et environ 66 tonnes de déchets recyclables. **Malgré vos efforts et une gestion de tous ces déchets calculée au plus juste, il apparaît un déficit d'environ 10 000 euros pour le tri et autant pour la décharge.** Ceci est dû aux frais de transport et de traitement, sachant que les aides éco-emballage ne suffisent pas à couvrir les frais.

Pour les années futures, nous devons faire face à une augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) du fait du projet de loi de finance de 2009 (650 t environ à 4 euros/tonne). Pour limiter l'impact financier, nous avons pour objectif en 2009 d'optimiser les frais de collecte en regroupant les points de chargement dans nos villages. Dans cet esprit, nous espérons recevoir un bon écho de votre part, chers éco-citoyens.

Plus largement, la communication sur le tri, école de l'éco-citoyenneté, permet la sensibilisation à d'autres gestes préservant l'environnement (compactage des bouteilles plastiques et tetra-pack...).

### LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

#### APPORT AUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Bouteilles et flacons plastiques (shampooing, gel douche...), cartons, briques alimentaires, journaux, magazines\*. **Traitement** : centre de tri puis filières de recyclage.

#### APPORT AUX DÉCHETTERIES

Encombrants, déchets toxiques, déchets verts, piles, cendres, écrans, ordinateurs, ampoules basse tension. **Traitement** : compostage (déchets verts), recyclage (carton, ferraille, bois, emballages triés), dépollution (piles), régénération (huiles), enfouissement technique.

#### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES À DOMICILE (1 à 2 fois par semaine)

Déchets quotidiens (pots de yaourt, sacs et films plastique, barquettes alimentaires, canettes métalliques...) **Traitement** : incinération.

\* privilégier les collectes par les associations

### QUELS TRAITEMENTS A NOTRE ÉCHELLE ?

Pour mener à bien cette politique à Mouthy, il nous faut la collaboration de tous. Voici quelques recommandations qui pourront améliorer la collecte et contribuer à mieux maîtriser les coûts :

- Regrouper les poubelles entre maisons voisines ou "point de ramassage quartier" à définir.
- Quand c'est possible (faible volume, proximité...), déposer les sacs poubelles dans les conteneurs communaux.

- Accentuer le tri.
- Penser à garder journaux et magazines pour les écoles ou associations qui les récupèrent.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme, et vous remercions vivement de votre participation active.

### RÉDUISONS NOS DÉCHETS

#### Emballer c'est jeter !

L'évolution de nos modes de consommation a favorisé la multiplication des emballages.

1, 2, 3  
emballages pour un produit, est-ce bien utile ?



La fabrication et l'élimination des emballages consomment des ressources naturelles non renouvelables (minerai, pétrole, gaz...).

#### Évitons-les : comment ?



Privilégions les produits en vrac ou à la coupe.

Choisissons des produits rechargeables et des produits concentrés.

Transportons nos courses dans des paniers, des cabas à roulettes...

Préférons les grands conditionnements aux portions individuelles.

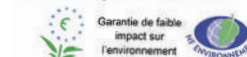
Pour moins de **GASPILLAGE** évitons les **EMBALLAGES** !!!



### RÉDUISONS NOS DÉCHETS

#### Acheter c'est avoir le choix

Préférons les produits éco-labellisés



Ne pas confondre avec :



Listons ce dont nous avons besoin,

Une liste de courses évite les achats inutiles, permet de limiter la production de déchets et de gagner du temps.

PrivilégiONS les produits durables et non jetables

C'est moins de déchets et plus d'économies

Jetable	Durable
Sac de caisse	Sac réutilisable
Ampoule classique	Ampoule basse énergie
Lingette	Serviette
Gobelet	Verre
Pile classique	Pile rechargeable

Pendant nos ACHATS faisons les BONS CHOIX !!!



SENSIBILISER



# OTSI du Val de Mouthe et Chapelle-des-Bois

Ces quelques mots sont tournés vers l'avenir des différents objectifs que je me suis fixés. A cause du bilan touristique difficile de ces dernières saisons, lié aux conditions météorologiques ainsi qu'à la conjoncture dans laquelle nous nous trouvons, les côtés négatifs sont amplifiés ; il est donc important d'analyser ces moments difficiles afin d'améliorer notre accueil et mieux rebondir.

Nos buts principaux seront :

- **L'information de la vie touristique sur la totalité du Val** afin de le rendre un peu plus attractif et vivant (Panneaux indicateurs lumineux, animations proposées au sein de l'OTSI, rapprochement auprès des associations).
- **L'accueil avec une priorité sur l'amélioration de l'accès au Val de Mouthe** par les indications routières de MOUTHE, source du Doubs, et sites touristiques trop peu nombreux, voire inexistants... Notre public doit arriver dans le Val de MOUTHE sans stress ni énervement.
- **La promotion de nos prestations par plusieurs voies de communication :**
  - Site Internet plus attractif et plus simple avec une signature (le Cœur des Montagnes du Jura), une authenticité (Nature été/hiver plus représentative)
  - Presse écrite
  - Radios régionale et nationale
  - Salons
  - La centralisation des informations (réservations, animations, taxes de séjour) qui doit être améliorée pour être plus pratique et mieux adaptée.

Je tiens à préciser que le rôle d'un Office du Tourisme n'est pas limité à ouvrir un bureau ou donner des informations sur les différentes locations que l'OTSI peut proposer, il a aussi le rôle de faire connaître « Le Val de MOUTHE » et pour cela nous avons besoin d'adhérents ; des loueurs aux commerçants / artisans en passant par toutes les associations et autres.

Ensemble nous pourrons défendre et promouvoir avec efficacité la vie touristique du Canton de MOUTHE.

A cet effet, une campagne promotion sur le Val de MOUTHE sera diffusée avant les périodes de vacances d'hiver et d'été sur la radio des autoroutes 107.7 dans la zone (Clermont-Ferrand, Orléans, Metz, Mulhouse, Besançon) concernant les autoroutes : A6, A36, A39, A33, A71, A19, A5, A13, A26.

Les membres du conseil d'administration et moi-même tenons à remercier tous nos adhérents et partenaires pour leur soutien : CCHD, Conseils général et régional, UDOTSI, CDT et CRT, PNRHJ. Espérant satisfaire à vos demandes.

Yves MARÉCHAL

## le chalet PEP mettez-vous dans le bain



Véritable acteur de la vie associative et touristique du village, le chalet PEP vous présente les nouvelles activités de la piscine, proposées cette année.

### AQUA GYM

Garder la forme sans se blesser, cours accessibles à tous.

Lundi..... de 18 h 00 à 19 h 00

Mardi..... de 17 h 15 à 18 h 15

Jeudi..... de 12 h 30 à 13 h 30

et de 18 h 15 à 19 h 15

### CLUB NATATION

Apprendre à nager et se perfectionner

Jeudi..... de 17 h 15 à 18 h 15

### OUVERTURE AU PUBLIC

Quand les parents nagent avec leurs enfants

Lundi..... de 12 h à 13 h 30

Mardi..... de 18 h 15 à 19 h 45

Mercredi..... de 14 h 00 à 16 h 00

Vendredi..... de 12 h 00 à 13 h 30



## L'ESF du Val de Mouthe en danger

Depuis plus de dix ans je m'occupe de cette école avec toute l'équipe qui me soutient afin de développer, animer, recruter. En dix saisons nous sommes passés de 3 à 25 moniteurs(trices) inscrits, nous avons développé l'enseignement au jardin des neiges (fil neige, formation), assumé la formation des jeunes stagiaires et effectué quelques stages de formations spécifiques au métier de moniteur.

Cependant, le fonctionnement de cette école devient difficile, suite aux dernières réformes déposées pour défendre la profession au niveau européen et renforcer la sécurité autour de l'enseignement du ski « discipline dite à risque ». Le niveau, l'investissement, la disponibilité, la spécificité réclamés pour devenir moniteur, sélectionnent durement les candidats.

A ce jour, les petites écoles de ski se trouvent dans une situation délicate et dangereuse. En effet, le travail étant moins bien rémunéré, le nombre d'heures effectuées moins important en fin de saison, les moniteurs brevetés d'Etat partent en direction des Alpes.

Nous avons cherché à recruter, par différentes voies, de 2 à 6 moniteurs de ski alpin. Malheureusement en vain!

Afin de défendre notre école, des démarches ont été engagées auprès de la DRJS / DDJS via le ministère, auprès du SNMSF et de la FFS ; ce qui nous laisse espérer pouvoir continuer d'enseigner le ski alpin, d'effectuer les stages de formation des jeunes moniteurs et de donner aux enfants, touristes et autres la possibilité de découvrir les plaisirs de la glisse.

Pour les cours de ski alpin, fond, snow, balade raquettes, initiation saut, biathlon, animation CE, raid nordique sur deux ou trois jours, animations etc...

Contactez-nous au : 06 80 22 00 65 ou  
www.esfmouthe.com

Yves MARÉCHAL

## Tarifs des cartes de ski de fond saison 2008/2009

### RÉCIPROCITÉ À 100 %, PARTOUT EN FRANCE, VALIDITÉ NATIONALE

Nationale adulte	150,00 €
Nationale 10-16 ans	30,00 €

### RÉCIPROCITÉ À 50 %, PARTOUT EN FRANCE VALIDITÉ MASSIF DU JURA

Massif du Jura adulte	75,00 €
Promotion Massif Jura	65,00 €

### RÉCIPROCITÉ À 50 %, SUR SITES MASSIF DU JURA SITE, INTER-SITES ET SUISSE

Hebdomadaire adulte	29,50 €
Hebdomadaire 10-16 ans	12,50 €
Hebdomadaire famille	71,50 €

### AUCUNE RÉCIPROCITÉ, SAUF ACCORDS LOCAUX VALIDITÉ DÉPARTEMENTALE

Site, inter-sites, départementale	50,00 €
-----------------------------------	---------

### AUCUNE RÉCIPROCITÉ, SAUF ACCORDS LOCAUX VALIDITÉ LOCALE (CCHD)

Carte 3 jours	16,00 €
Carte 2 jours adultes	12,00 €
Carte journée adulte	6,80 €
Carte journée 10-16 ans	4,00 €
Carte 1/2 journée adulte	5,20 €
Carte 1/2 journée 10/16 ans	2,60 €

## Tarifs forfaits ski alpin Mouthe 2008/2009

	ADULTES	ENFANTS
Spécial adulte (12-14 h ou 15h30-17h)	7,70 €	
1/2 journée matin	10,80 €	7,50 €
1/2 journée après-midi	11,60 €	8,40 €
Journée	16,70 €	11,40 €
Semaine *	89,00 €	59,00 €
Promo janvier *	100,00 €	(1) 60,00 €
Saison *	180,00 €	(1) 100,00 €
Baby 1/2 journée + 2 remontées grands téléskis		6,30 €
Baby journée + 3 remontées grands téléskis		8,40 €

**Cartes Jeunes :** ces cartes donnent droit à 50% de réduction uniquement sur le forfait journée (sauf vacances de février).  
Tarification spéciale pour groupes, écoles, comités d'entreprises : consultez-nous.

\* Forfaits délivrés uniquement sur cartes mains libres à 3 euros

(1) Tarifs pour les 8 à 15 ans inclus. Pour les moins de 8 ans, ces tarifs sont : 45 euros sur "Promo Janvier" et 70 euros sur le "Forfait saison".

**PROMO** remise de 10 euros  
sur forfaits "Saison" et "Promo janvier"  
jusqu'au 30 décembre



# brèves diverses infos d'hiver

## MAISON COMMUNE

### Les travaux de réhabilitation continuent

Dans l'hiver, deux des fenêtres de la bibliothèque seront changées.

La tourelle au niveau du secrétariat sera réhabilitée en coin repas et coin toilettes.

La salle commune de réunions de travail de la municipalité et de la CCHD va être refaite : sol et murs. Le sol des bureaux de la CCHD va être remis à neuf.

Une étude de raccordement à la chaufferie bois pour les salles encore chauffées à l'électricité est en cours.



## VILLAGE FLEURI

Voyant le très grand nombre de maisons fleuries dans le village, le jury, composé des gagnants des années précédentes, a décidé d'accorder 13 prix d'encouragement en plus des 4 prix spéciaux, octroyés comme suit :

**PRIX DE L'ORIGINALITÉ** : M. Mme Albert Guy

**PRIX D'ENSEMBLE MAISON ET JARDIN** : M. Mme Arsène Letoublon

**PRIX DE LA QUALITÉ DU FLEURISSEMENT** : M. Jean Mairet

**PRIX DU PETIT COIN SYMPA** : Mme Marie-Thérèse Thionnet

Nous ne pouvons malheureusement pas récompenser toutes les personnes qui ont fleuri leur maison.

Ne vous découragez pas, votre tour viendra !

Félicitations à tous !

## ACCÈS FACILE

Pour les personnes ayant des difficultés à accéder au secrétariat de mairie, celui-ci étant à l'étage, le personnel administratif peut vous renseigner dans un premier temps par téléphone et se déplacer à votre domicile si nécessaire.



vendredi 6 décembre 2008

## un Téléthon de cœur...

**La soirée en faveur du Téléthon s'est déroulée dans la salle polyvalente de Mouthé, organisée par la communauté de communes des Hauts du Doubs, avec la participation des associations de plusieurs villages. Des élus de chaque commune pilotaient d'ailleurs la manifestation.**

Le bilan du Téléthon 2008 s'annonce au moins aussi performant, si ce n'est plus, que ceux des années précédentes.

Merci à tous de votre générosité.

Le fil rouge de la soirée était cette année un puzzle géant de mille pièces représentant une photo aérienne d'un méandre du Doubs en forme de cœur, le «Cœur des Montagnes du Jura». Les enfants ont pu profiter des nombreuses animations qui leur étaient destinées.

L'animation musicale traditionnelle n'était pas oubliée avec la participation, tout d'abord, des chorales du Mont d'Or et de la Petite Fugue, puis de la batterie-fanfane des Gais Montagnards, suivie d'un concert produit par les élèves de Carole Martinez. La formation de cette dernière prenait ensuite le relais pour animer le souper dansant.

A noter aussi l'implication des jeunes du club Ados dans le bon déroulement de la soirée et de toutes les associations présentes dont l'exemplaire fidélité, d'année en année, est à souligner.

## ...et des jambes pour le dire

De leur côté, les membres de la section de course pédestre de l'Association sportive de Mouthé ont accompli un remarquable parcours, dans le froid et la neige, qui les a conduits de Bellefontaine (Jura) à Vuillecin, soit 61 km parcourus qu'ils avaient également "vendus" la veille au soir au profit du Téléthon. A l'occasion de la traversée de Mouthé, les enfants des sections foot et ski les ont accompagnés sur une partie du parcours. Un grand bravo à tous !



Le club des Ados  
en pleins  
préparatifs.



## forum 2008 des Associations de la Communauté de Communes des Hauts du Doubs

A un moment où la société met en place des moyens de communication ultra sophistiqués, permettant des dialogues entre les individus, n'importe où et à n'importe quel moment, les évolutions techniques gommant les distances... mais prenons garde qu'elles ne nous fassent pas oublier de frapper à la porte de notre voisin pour avoir un échange direct.

LA CCHD se veut être, par le biais de ce forum, un moyen privilégié de communication et de concertation. C'est dans cet état d'esprit que fut organisé, le 07 septembre 2008, le deuxième Forum des associations à la salle polyvalente de Mouthe, sept ans après la première édition, organisée alors à l'initiative de la municipalité. Ce forum a permis aux associations culturelles, sociales et sportives de se réunir et de se présenter aux habitants des 13 villages de notre communauté de communes. Étaient ainsi représentées :

**Associations Culturelles et Sociales :** ADMR • Ecole de Musique • Les Gais Montagnards • La chorale "La petite Fugue" • Comité des fêtes "Mouth'Anim" • Office du Tourisme • Ecomusée Chez Michaud • Association Familles Rurales • Club Ados • Association "Sous la Roche" • Association des Commerçants • Amicale des Sapeurs Pompiers de Mouthe • PEP • Association Chien d'attelage du Val de Mouthe • Association des Consommateurs de granulés bois.

**Associations Sportives :** Risoux Club • ESF • ASM section Course à pied • ASM section Foot • ASM section Gym • ASM section Volley • ASM section Judo • ASM section Ski • ASM section Karaté • Amicale des Boules de Mouthe.

C'est dans un esprit de convivialité et festif que s'est déroulé cet après-midi. A cette occasion nous avons pu apprécier différentes démonstrations. Les sections Karaté, Judo, Gym et les Sapeurs Pompiers nous ont donné un aperçu de leur talent et de leur savoir-faire entre musique, petits gâteaux et rafraîchissements que le club Ados a proposés avec brio. Nous avons aussi eu la chance de recevoir Troudy, qui a enchanté la salle avec son cor des Alpes et ses autres instruments.

Merci à tous les participants et bénévoles des associations, au public, et rendez-vous pour une prochaine édition.

Photo Philippe Vuez



7

Monthly n° 20 / Décembre 2008

## Vivre ensemble

La période hivernale arrive et nos employés municipaux sont à l'œuvre et déploient beaucoup d'efforts pour le déneigement, dans des conditions parfois bien difficiles.

Nous vous demanderons, comme chaque année, de faire preuve de civisme afin que le déneigement se passe au mieux : pas de stationnements intempêtes, déneigement par les propriétaires ou locataires devant chez eux, accès et trottoirs.

Si vous constatez quelques imperfections, nous nous en excusons et nous vous demandons toute votre compréhension.

Nous en profitons pour relancer un appel : **s'il vous plaît, ne stationnez pas ou n'encroûtez pas les trottoirs** afin de laisser un espace suffisamment large pour les fauteuils roulants et les poussettes. Merci à tous.

## état civil

### Mariages :

SUR Nicolas & RICHERDT Dominique ..... 30 août 2008  
VIEILLE-PETIT Thomas & ESCRIBANO Maud... 06 sept. 2008  
PRZYBOR Yannick & LARSEN Kristine ..... 08 nov. 2008

### Naissances :

TEPPATI Arwen ..... 04 août 2008  
JANIER Tom ..... 04 août 2008  
BERTHOD Lili ..... 31 août 2008  
PETITE Basile ..... 10 septembre 2008  
FIGUIERE Corentin ..... 16 octobre 2008  
BÜSCHI Lionel ..... 19 novembre 2008  
MEN Huseyin ..... 24 novembre 2008

### Décès :

TODESCHINI Lucie, née Vanotti ..... 31 août 2008  
BLONDEAU Simone, née Maire ..... 02 sept. 2008  
MICHAUD Edith, née Bourquin ..... 17 oct. 2008  
PACHON Monique, née Guinchard.. 17 oct. 08, Pontarlier  
MARCHAND Claude ..... 21 nov. 2008, Besançon



# Mouthy pratique

## Mairie

Du lundi au vendredi  
de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Tél. 03 81 69 27 45  
Fax : 03 81 69 13 13  
mairie.mouthe@wanadoo.fr

## ADMR service à domicile

Lundi de 15 h 00 à 17 h 00  
mercredi de 10 h 00 à 11 h 00  
vendredi de 10 h 00 à 12 h 00  
Tél. 03 81 69 13 33

## SSIAD de Mouthé

1 rue Cart Broumet à Mouthé  
Tél. 03 81 69 21 62  
Fax : 03 81 69 20 76  
ssiad-mouthé@wanadoo.fr

## Trésorerie Générale

3 Grande Rue à Mouthé  
Tél. 03 81 69 22 71

## Bibliothèque

Le mercredi de 17 h 00 à 19 h 00  
Contact : Mme Thiébaud  
au 03 81 69 24 65

## La Poste

Lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 00  
et de 14 h 30 à 17 h 45  
Samedi de 9 h 15 à 12 h 15

## Déchetterie

**En été :** mardi de 16 h à 17 h  
mercredi de 18 h à 19 h  
jeudi de 16 h à 17 h  
samedi de 13 h 30 à 16 h 30  
**En hiver :** mercredi de 17 h à 18 h  
samedi de 13 h 30 à 16 h 30

## Centre de loisirs Familles Rurales Le P'tit Tétrás

Tél. 03 81 69 19 87

## Piscine (au chalet PEP)

Ouverture au public hors  
vacances scolaires le mardi  
*Voir nouveautés en page 4*

## Hôpital local

Tél. 03 81 69 22 81  
Fax : 03 81 69 13 47

## Centre de soins infirmiers

Tél. 03 81 69 12 86

## Médecins

**Docteur Guyon Jean-Michel**  
Tél. 03 81 69 28 50  
**Docteur Klaba Frédéric**  
Tél. 03 81 69 20 89

## Dentistes

**Docteurs Monnot  
François et Anne-Monique**  
Tél. 03 81 69 21 77

## Pharmacie

**Pharmacie Rampant**  
Tél. 03 81 69 21 23  
Fax : 03 81 69 12 08

**En cas de difficulté, vous pouvez contacter la Mairie ou, s'il y a danger immédiat, les services d'urgence.  
POMPIERS : 18 • URGENCES : 112 • GENDARMERIE : 17 • Gardes médicales : 3966**

## merci!

*Dans la nuit du 10 au 11 novembre, nous avons été victimes de l'incendie accidentel de notre maison, aux conséquences, fort heureusement, uniquement matérielles.*

*Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers les équipes de pompiers pour leur dévouement et leur efficacité empreinte d'une grande humanité.*

*Nous voulons également adresser nos remerciements les plus sincères aux élus, pour leur implication, leur présence et leur soutien de tous les instants qui nous ont beaucoup touchés durant cette épreuve.*

*Nous avons reçu d'innombrables témoignages de sympathie et d'amitié. Ces paroles, ces gestes, ces attentions nous furent du plus grand secours moral et nous ne les oublierons certainement jamais.*

*Nous mesurons ainsi notre chance d'habiter notre village et vous remercions tous de tout cœur.*

Anne-Sophie, Pascal, Magali et Mathieu Legé

*Mercredi 26 novembre, Pierre Pagnier a reçu la Médaille d'argent de Jeunesse et Sports. La municipalité lui renouvelle toutes ses félicitations pour cette décoration bien méritée et tient à rendre hommage au dévouement exemplaire dont il fait preuve dans son action envers la jeunesse.*

## médaille

